

Extrait de la loi PACTE (Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019) Art. L. 123-33 :

« A l'exception des procédures et formalités nécessaires à l'accès aux activités réglementées et à l'exercice de celles-ci, toute entreprise se conforme à l'obligation de déclarer sa création, la modification de sa situation ou la cessation de ses activités auprès d'une administration, d'une personne ou d'un organisme mentionnés à l'article L. 123-32 par le dépôt d'un seul dossier comportant les déclarations qu'elle est tenue d'effectuer. Ce dossier est déposé par voie électronique auprès d'un organisme unique désigné à cet effet. Ce dépôt vaut déclaration auprès du destinataire dès lors que le dossier est régulier et complet à l'égard de celui-ci. »

Dans le cadre de la loi PACTE, le décret du 18 mars 2021 précise les modalités de mise en place du « guichet unique électronique des formalités d'entreprises » et prévoit une phase transitoire de mise en oeuvre offrant au déclarant la possibilité d'utiliser le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) ou le guichet unique électronique.

Le 11 novembre 2022 est paru au Journal Officiel le décret procédant à la fermeture de CFE Métiers :

Décret n° 2022-1417 du 10 novembre 2022 relatif à la suppression de services informatiques fournis par certains centres de formalités des entreprises. - in : JO Lois et décrets, n°262, 11/11/2022 – En ligne sur le site Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Futurs entrepreneurs, Vos formalités évoluent !

Désormais, les formalités d'immatriculation se font sur un guichet unique.

Rendez-vous sur formalites.entreprises.gouv.fr

OU

Faites-vous accompagner par un expert CMA dans le cadre d'une **prestation d'assistance administrative aux formalités : avec la CMA, vos démarches sont simples, rapides et sécurisées.**

SCHILTIGHEIM

Espace Européen de
l'Entreprise
30 avenue de l'Europe
CS 10011 Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 88 19 79 79
cfe67@cm-alsace.fr

MULHOUSE

12 boulevard de l'Europe
CS 43007
68061 MULHOUSE CEDEX 3
Tél : 03 89 46 89 16
pie-mulhouse@cm-alsace.fr

COLMAR

13 avenue de la République
CS 20044
68025 COLMAR CEDEX
Tél : 03 89 20 84 50
pie-colmar@cm-alsace.fr

